



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-TÉMISCOUATA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCOUATA

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata tenue à la salle du conseil, le lundi 2 août 2021 à 20 heures, suivant les dispositions du Code municipal du Québec.

À laquelle sont présents :

Le maire Richard F. Dubé
Les conseillers et conseillères :
Siège no 1 Jimmy Plourde
Siège no 2 Carole Desbiens
Siège no 3 Laurette Lévesque
Siège no 4 Viateur Dubé
Siège no 5 Nicholas Dubé
Siège no 6 Absent

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Michael Marmen, directeur général est aussi présent ainsi que sept (7) autres personnes.

La séance débute par le mot de bienvenue du maire.

21-08129 Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Nicholas Dubé, appuyé par Carole Desbiens, il est résolu unanimement que le conseil adopte l'ordre du jour en laissant le point « Affaires diverses » ouvert. Le projet d'ordre du jour a été envoyé à chaque résidence.

21-08130 Procès-verbal des réunions du 5 juillet et du 15 juillet 2021

Sur la proposition de Nicholas Dubé, appuyé par Jimmy Plourde, il est résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2021 et celui de la séance extraordinaire du 15 juillet 2021 soient adoptés tels que rédigé.

21-08131 Comptes du mois de juillet 2021

La liste des comptes du mois de juillet a été étudiée par les membres du conseil lors d'une réunion de travail tenue le 2 août et elle est lue à cette réunion. Sur la proposition de Carole Desbiens, appuyée par Laurette Lévesque, il est résolu unanimement que ces comptes soient approuvés:

Comptes à payer au 31 juillet 2021	56 240.47\$
Comptes payés d'avance	53 625.59\$
TOTAL	109 866.06\$

21-08132 Rapport trimestriel et bilan

Le rapport trimestriel et le bilan au 31 juillet sont lus par Michael Marmen, directeur général.

21-08133 Rapports des réunions et suivi des dossiers

Les personnes suivantes font rapport des réunions qui ont eu lieu pendant le dernier mois et du suivi des dossiers en cours:

- a. Par Richard F. Dubé :
- MRC du Témiscouata, aucune réunion en juillet ;
 - RIDT, aucune réunion en juillet ;



- CADL (AGA), aucune réunion en juillet ;

21-08134 Politique de soutien aux organismes et aux événements

Considérant que le traitement de l'ensemble des organismes retrouvés sur le territoire de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata est traité de façon aléatoire, sans procédure préalablement établie ;

Considérant que la Municipalité souhaite faire preuve de transparence et d'équité envers les différents organismes de sa communauté ;

Considérant que tous les élus présents lors de la présentation se sont dits favorables à l'adoption de la politique ;

Sur la proposition de Jimmy Plourde, appuyé par Viateur Dubé, il est résolu unanimement d'adopter la politique de soutien aux organismes et aux événements telle que présentée. Cette nouvelle politique prendra effet immédiatement après son adoption.

21-08135 Dépôt du Règlement numéro 361 modifiant le Règlement de zonage numéro 312

En raison de questionnements concernant le règlement numéro 361 et certaines de ses dispositions proposées, le conseil reprendra le projet de règlement à une séance subséquente.

21-08136 Achat de peinture et de bois pour l'entretien de la patinoire

Considérant l'état des bandes de patinoire actuel ;

Sur la proposition de Caroles Desbiens, appuyée par Viateur Dubé, il est résolu unanimement de procéder à l'achat de teinture à bois et de planches de bois (2x6 et 2x8), de remplacer les portions de bande désuète et de repeindre au complet les bandes de patinoire. Les coûts estimés pour les matériaux sont de 360.55\$ pour le bois (Groupe BMR) et de 1 481.74\$ pour la primer et la teinture (Centre de Peinture Mailloux). Les dépenses seront payées à partir du poste budgétaire numéro 02-701-20-115

21-08137 Soumissions pour la réparation de 3 ponceaux

Considérant l'état de certains ponceaux municipaux ;

Considérant les trois soumissions fournis par Excavation S.M. pour la réparation de trois ponceaux municipaux suivants:

1. Ponceau coin de la route Talbot et le Rang 9, montant de 17 821,13\$ (taxes incluses);
2. Ponceau à proximité du 47, rue Principale, montant de 18 166,05\$ (taxes incluses);
3. Ponceau à proximité du 235, rue Principale 17 476,20\$ (taxes incluses).

Sur la proposition de Viateur Dubé, appuyé par Jimmy Plourde, il est résolu unanimement d'accepter les soumissions proposées par Excavation S.M. et de lui accorder le mandat pour procéder à la réparation des ponceaux identifiés.

21-08138 Appui aux dossiers d'expropriations

Sur la proposition de Nicholas Dubé, appuyé par Carole Desbiens, il est résolu unanimement d'appuyer "Les Évaluations Michel Parent & Associés Inc." ainsi que leurs clients respectifs (tel qu'énumérés dans les lettres adressées au MTQ en date du 13 juillet 2021) dans leurs démarches auprès du ministère des Transports du Québec dans le but d'obtenir une indemnité juste et équitable pour leur dossier d'expropriation.

21-08139 Monument sculptural du 150^e et retour sur la résolution numéro 21-07120



Suite à la demande de Monsieur le Maire au conseil, il fut convenu de revoir le dossier de la Luge géante et de la Fresque et plus spécifiquement l'enjeu de déplacer le Monument sculptural du 150^e pour faire place aux nouveaux attraits proposés pour le parc.

Considérant les nombreuses oppositions citoyennes concernant le déplacement du monument sculptural du 150^e tel que spécifié dans la résolution numéro 21-07120 lors de la séance ordinaire de juillet dernier ;

Sur la proposition de Jimmy Plourde, appuyé par Viateur Dubé, il est résolu unanimement d'annuler la résolution numéro 21-07120 et de maintenir le monument sculptural du 150^e en place dans le parc du 150^e.

21-08140 Carnet de santé pour le projet de sauvegarde de l'Église

Sur cette question, le conseil demande à l'administration de se procurer quelques soumissions additionnelles pour un meilleur comparatif de prix.

21-08141 Contribution au projet de marché mobile

Sur la proposition de Viateur Dubé, appuyé par Nicholas Dubé, il est résolu unanimement d'appuyer le Projet de Marché mobile qui sera mis en opération au cours du mois de septembre prochain par la Corporation Verger patrimoniale du Témiscouata. La Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata accepte de contribuer un montant de 300 \$ au projet.

21-08142 Période de questions

À 20 h 41, Richard F. Dubé donne la parole à l'assemblée pour la période de questions. Les points suivants furent soulevés :

1. Question concernant les restrictions proposées dans le Chapitre 3 du Règlement numéro 361 touchant l'usage accessoire d'aire de repos dans une érablière en zone agricole désignée.
2. Question concernant le zonage proposé dans le Règlement numéro 361. Le règlement propose, la transformation complète du secteur de la rue Landry et la rue Caron en zone mixte alors que le CCU proposait de transformer le secteur en zone résidentiel.
3. Question sur la nature du Projet de Marché mobile et son impact pour la communauté honoroise.
4. Discussion sur le dossier de Luge géante et de Fresque ainsi que sur le Monument du 150^e. Justification du conseil pour le maintien en place du Monument du 150^e et proposition pour l'entreposage de la Luge et la Fresque.

FERMETURE DE LA RÉUNION

Il est 21 h 18, Richard F. Dubé, maire lève la séance.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

Je, Richard F. Dubé, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Richard F. Dubé, maire

Michael Marmen, directeur général

LISTES DES COMPTES
ADOPTÉS À LA SÉANCE DU
2 AOUT 2021

COMPTE DE JUILLET 2021			
31	Les entreprises Martin Bérubé	2 317,90	\$
112	Fonds de l'information foncière	55,00	\$
136	Ville Témiscouata-sur-le-Lac	64,39	\$
174	Journal Info Dimanche	136,82	\$
206	CIM	482,92	\$
224	Régie intermunicipale des Déchets de Témiscouata	7 865,00	\$
226	Mallette S.E.N.C.R.L.	10 922,63	\$
311	Buroplus Citation	205,54	\$
346	BMR Avantis	511,41	\$
357	Marché St-Ho	58,55	\$
403	Atelier de Soudure Laurier Plourde	-	\$
405	Électronique Mercier	-	\$
407	Brandt	-	\$
411	Pièces d'autos Michaud Inc.	96,12	\$
422	Chauffage Rivière-du-Loup	2 681,83	\$
427	Surplus général Tardif	-	\$
432	Boivin et Gauvin	4 154,54	\$
440	Dickner inc.	-	\$
447	Peterbilt Atlantic	871,20	\$
460	Société coopérative agricole de Saint-Hubert	549,06	\$
468	Automoteur R.D.L. Inc.	382,77	\$
491	Macpek	630,92	\$
492	Centre de Peinture Mailloux	1 481,74	\$
496	Plomberie D. Lavoie	172,29	\$
541	Paysage Témis Inc.	-	\$
550	Les Entreprises Camille Ouellet et Fils Inc.	2 498,53	\$
563	Excavation S.M.	-	\$
587	Les Boisés Grande Fourche Inc.	360,91	\$
601	Sani-Express	219,18	\$
632	Buanderie Rivière-du-Loup	56,36	\$
642	Messer	157,81	\$
675	M.R. Boucher	2 824,82	\$
679	Profix de l'Est	632,16	\$
682	Protek Hydraulique	-	\$
692	Martin Bastille Inc.	-	\$
706	Les Commerçants de la Chaudières (DICOM)	-	\$
707	Décoration G.L.	-	\$
713	Livraison M.L.	-	\$
719	Robitaille Équipement Inc.	-	\$
734	Équipements SMS	-	\$
770	Les Serres de l'avenir	-	\$
776	Pièces de Camion BSL	158,25	\$
783	Porte Multy	412,14	\$
799	Certified Laboratories	-	\$
900	Josée Chouinard	-	\$
1063	Robin Patoine	-	\$
1279	Yves Morin	20,00	\$
1295	Pneus F.M.	100,96	\$
1330	Servlinks Communication	25,14	\$
1357	9091-0514 Québec Inc (Fernand Laterreur)	-	\$
1367	Michael Marmen	192,82	\$
1368	Les Aménagements Lamontagne inc.	14 900,76	\$
1394	Les Produits Opti Max	40,00	\$
1406	Mélanie Hébert	-	\$
1407	Mathieu Bossé	-	\$
	TOTAL DES FACTURES À PAYER DE JUILLET 2021	56 240,47	\$

LISTES DES COMPTES
ADOPTÉS À LA SÉANCE DU
2 AOUT 2021

SALAIRES		
SALAIRE DE JUILLET	44 850,83 \$	
REER Collectif	476,36 \$	
Avantages sociaux	4 885,31 \$	
CSST	683,61 \$	
ASSURANCES COLLECTIVES	919,12 \$	
TOTAL DES SALAIRES:	51 815,23 \$	51 815,23 \$
BELL CANADA:		
Bureau	207,65 \$	207,65 \$
HYDRO-QUEBEC:		
Edifice municipal	-	\$
Abri postal rue de la Gare	21,20 \$	
Étangs rue de la Gare	-	\$
Station pompage PP1 - Près du 51, rue Principale	-	\$
Station pompage PP2 - Près du 180, rue Principale	-	\$
Garage	-	\$
Poste incendie Saint-Honoré	-	\$
Poste incendie Saint-Honoré (Fournaise)	-	\$
Éclairage public	338,79 \$	
Croix lumineuse	21,20 \$	
Bibliothèque	-	\$
Parc 150e	-	\$
Loyer 99B	-	\$
Poste incendie de Saint-Pierre-de-Lamy	-	\$
Local Association sportive	-	\$
		381,19 \$
VISA DESJARDINS		
Cellulaire voirie	44,22 \$	
Vidéotron	96,95 \$	
Camp de jour	523,07 \$	
Mallage (Mistral et ordre du jour)	57,28 \$	721,52 \$
AUTRES COMPTES PAYÉS PENDANT LE MOIS		
Frais de banque	-	\$
Mutuelle des Municipalités (Franchise accrochage poteau)	500,00 \$	
Postes Canada (Achat timbres autres)	-	\$
Rénovation domiciliaire ou remboursement de taxes	-	\$
		500,00 \$
Total des dépenses payées pendant le mois:		53 625,59 \$
TOTAL DES DÉPENSES:		109 866,06 \$

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS :

Je certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites ci-haut.



Michael Marmen, directeur général

Le 3 août 2021